

# Nos insignes, une longue histoire

**L'**origine des insignes portés par les policiers se perd dans la nuit des temps. On peut même remonter aux légions romaines, qui arboraient des signes distinctifs sur leurs boucliers pour se reconnaître sur les champs de bataille. Bien plus tard, les unités militaires ont eu besoin, elles aussi, d'identifier leurs formations en arborant les armoiries du souverain sur leurs enseignes et étendards. Avec le temps, ces symboles devinrent des signes individuels sur l'uniforme du combattant, puis du policier.

## Des insignes bilingues d'inspiration britannique

Au 19<sup>e</sup> siècle, les corps policiers d'allégeance britannique, y compris le « Département de police de Montréal », en filiation directe avec l'armée, adoptèrent leurs propres versions des insignes militaires. D'ailleurs, l'insigne de poitrine ressemblait généralement, par sa forme, à un bouclier — on dit *shield* en anglais — rappelant ainsi l'origine militaire de ce symbole d'autorité. La couronne royale anglaise apparaissait sur les insignes de képi des policiers montrealais jusqu'en 1960, tandis que l'insigne de poitrine était surmonté du castor, à l'instar d'un bon nombre de corps policiers canadiens. Il en était de même dans les 24 autres services policiers qui existaient sur l'île de Montréal jusqu'au moment de la création du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal et de l'intégration des corps policiers, en janvier 1972.

Fait intéressant, dans les villes à majorité anglophone sur l'île de Montréal, les insignes portés par les officiers indiquaient le grade du titulaire en anglais. Dans les autres villes, c'était généralement en français ou encore, comme à la Police de Montréal, au choix du titulaire, qui pouvait s'afficher comme « Captain » ou « Capitaine »... Pour leur part, les « constables » — le mot *agent* n'était pas encore entré dans notre vocabulaire — portaient leur matricule sur les insignes de képi et de poitrine. Les insignes de poche ne furent émis que dans les années 1960, mais les policiers avaient déjà pris l'habitude d'en obtenir un par la bande et à leurs frais.

## Un trésor de l'histoire de la police

Après l'intégration des corps policiers de l'île, les insignes distinctifs demeurèrent en usage jusqu'à ce que le SPCUM adopte un insigne qui reflétait la nouvelle réalité politique métropolitaine (soit quelque trois ans plus tard, en 1975). Les vieux insignes furent alors



retirés et confiés au « Département des uniformes », situé rue Louvain, où ils furent conservés pendant plusieurs années au cours desquelles, semble-t-il, leur sort fut parfois remis en question. On dit même qu'ils ont échappé de peu à la destruction, avant d'être confiés, heureusement, au musée Stewart de l'île Sainte-Hélène.

Or, le 22 octobre dernier, le musée Stewart nous a remis gracieusement quelque 500 vieux insignes de l'époque pré-intégration, un véritable trésor pour qui s'intéresse à l'histoire du Service. Par exemple, on y retrouve plusieurs pièces rares qui nous ramènent aux années 1910, alors que le « Département de police » acquérait ses premiers fourgons cellulaires et que rares étaient les constables qui savaient conduire un

gros véhicule. On engagea donc des chauffeurs « civils » qui portaient, eux aussi, l'uniforme ainsi qu'un insigne avec la mention « Chauffeur ». Les opérateurs de téléphone du Service avaient eux aussi un insigne, sans toutefois être assujettis au port de l'uniforme. Il en était de même pour les matrones affectées à la garde des détenues au Quartier général, rue Gosford.

Dans la même collection, on voit des insignes de deux municipalités qui n'ont pas été intégrées à la Communauté urbaine de Montréal, pour la bonne raison qu'elles avaient été préalablement annexées à la Ville de Montréal et que leurs policiers étaient ainsi venus grossir les rangs de la Police de Montréal; il s'agissait, en l'occurrence, de la municipalité de Rivière-des-Prairies, le 20 juillet 1963, et de Ville Saint-Michel, le 24 octobre 1968.

## Des constables spéciaux

L'examen de ces artefacts a aussi permis une constatation intrigante. Dans un passé plus ou moins lointain (selon le cas), plusieurs municipalités, dont Montréal, ont émis des insignes de « Constable spécial », notamment des insignes de poche, en tous points identiques à ceux des agents, disons « habituels ». Or, on ne retrouve pas de descriptions de tâches ni de directives applicables aux constables spéciaux; mais il y a lieu de croire que les villes avaient recours de façon sporadique à ces personnes pour le gardiennage d'édifices publics et lors d'événements particuliers, incluant les élections municipales, qui, bien souvent, n'étaient pas de tout repos et nécessitaient des bras additionnels. Certains diront « des gros bras »...

## La plaque d'identité

Au printemps 1979, l'insigne de poitrine des membres du SPCUM a été retiré pour faire place à la plaque d'identité, encore en usage. Il devait cependant reprendre graduellement ses lettres de noblesse, en septembre 1994, à un détail près : le grade des officiers est encore indiqué, mais le matricule est maintenant remplacé par le mot « agent ».

**L'auteur tient à remercier le musée Stewart de sa contribution majeure à la sauvegarde d'une importante partie du patrimoine de notre Service.**